

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la  
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale  
de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 23 janvier  
2018 à 20H30**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion  
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion  
Siège no 2 Madame Karine Champagne  
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier  
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin  
Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Est absent :

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour**

21. Ouverture de la séance
22. Adoption de l'ordre du jour
23. Demande d'assistance financière au député de Beauce-Sud dans le cadre du fond discrétionnaire
24. Demande d'assistance financière au député de Beauce-Sud dans le cadre du programme spécial d'amélioration des routes
25. Demande de gratuité de la Fabrique
26. Compteur d'eau - méthode de calcul
27. Gratuité au comité des loisirs pour l'aréna
28. Autorisation de signer pour le programme Nouveau Horizon
29. Déneigement route du puits du rang 10
30. Mandat à monsieur Stéphane Quirion et monsieur Alain Poulin responsable du projet d'amélioration du rang 6 Sud
31. Mandat au directeur général pour signature avec le Club de curling
32. Mandat au directeur général et le maire pour la signature d'un contrat notarié avec l'exposition agricole de Beauce
33. Mandat au directeur général et le maire pour la signature des promesses d'achat de terrain projet rang 6 SUD
34. Avis de motion et dépôt du projet de règlement sur la rémunération des élu(e)s
35. Sûreté du Québec – autorisation de compression
36. Remboursement de la bonification tenant lieu de taxe
37. Entente de CELI pour les employés syndiqués
38. Période de questions
39. Fermeture de la séance

## **21- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

## **22- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2018-01-22** Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

## **23- DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AU DÉPUTÉ DE BEAUCE-SUD DANS LE CADRE DU FOND DISCRÉTIONNAIRE - PAARRM**

**2018-01-23** **Considérant** que la Municipalité a des travaux d'amélioration de route à effectuer sur le territoire ;

**Considérant** que les travaux peuvent être financés par le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipale (PAARRM) ;

**Considérant** que la demande doit être faite au bureau du député du territoire ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley fasse une demande de 15 000\$ au bureau du député, monsieur Paul Busque dans le cadre du fond discrétionnaire - PAARRM.

## **24- DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AU DÉPUTÉ DE BEAUCE-SUD DANS LE CADRE DU PROGRAMME SPÉCIAL D'AMÉLIORATION DES ROUTES**

**2018-01-24** **Considérant** que des travaux de réfection de ponceau sont à faire dans le 9<sup>e</sup> rang de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley;

**Considérant** que les travaux peuvent être financés par le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipale spéciale (PAARRM - spéciale) ;

**Considérant** que la demande doit être faite au bureau du député du territoire ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley fasse une demande de 10 000\$ au bureau du député, monsieur Paul Busque dans le cadre du programme spécial d'amélioration des routes – PAARRM.

## **25- DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA FABRIQUE**

**2018-01-25** **Considérant** que la Fabrique de Saint-Honoré-de-Shenley tient une activité-bénéfice pour l'église ;

**Considérant** que la Fabrique de Saint-Honoré-de-Shenley demande une gratuité de location à l'aréna pour y tenir l'événement ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil octroie une gratuité à la Fabrique de Saint-Honoré-de-Shenley pour tenir leur activité à l'aréna.

## **26- COMPTEUR D'EAU - MÉTHODE DE CALCULE**

**2018-01-26**

**Considérant** que des propriétés dans le secteur assujetti au compteur d'eau n'ont pas de lecteur extérieur pour prendre la mesure de l'utilisation de l'eau ;

**Considérant** que certains propriétaires ne sont pas joignables par la municipalité ;

**Considérant** la municipalité doit utiliser une autre méthode pour calculer la taxe sur l'utilisation de l'eau ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte qu'une formule axée sur la moyenne des trois dernières années soit utilisée pour déterminer la consommation des propriétés dont le lecteur n'est pas accessible.

## **27- GRATUITÉ AU COMITÉ DES LOISIRS POUR L'ARÉNA**

**2018-01-27**

**Considérant** que le Comité des loisirs de Saint-Honoré-de-Shenley a pour mandat de mettre sur pied et d'offrir des activités de loisir à la population ;

**Considérant** que le Comité des loisirs a besoin d'infrastructure telle que l'aréna pour réaliser son offre de service ;

**Considérant** qu'une entente a déjà eu lieu entre la Municipalité et le Comité des loisirs concernant l'utilisation gratuite de l'aréna pour un certain nombre d'activités ;

**Considérant** que le conseil désire poursuivre son offre de gratuité au comité des loisirs afin de leur permettre de réaliser leur mission ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise que la Municipalité octroie 10 locations gratuites au Comité des loisirs pour l'année 2018.

Lors d'une location d'un plateau de la Municipalité, tous les utilisateurs doivent respecter le protocole de location et faire appliquer les directives émises

## **28- AUTORISATION DE SIGNER POUR LE PROGRAMME NOUVEAU HORIZON**

**2018-01-28** **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a obtenu une subvention du Gouvernement du Canada dans le cadre du programme Nouveaux Horizons ;  
**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité tout document inhérent au programme Nouveaux Horizons.

#### **29- DÉNEIGEMENT ROUTE DU PUIITS DU RANG 10**

**2018-01-29** **Considérant** qu'une entente a eu lieu entre la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et des résidents du rang 10 concernant le déneigement de la section du chemin menant au puits de la d'eau potable de la Municipalité;

**Considérant** que cette entente devait être renouvelée après une période de 5 ans à partir de l'année 1999 ;

**Considérant** que le conseil désire que le coût du déneigement soit payé à parts égales entre la Municipalité et les résidents utilisant le chemin du puits d'eau potable ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil ordonne que la facture soit payée à parts égales par la Municipalité, le propriétaire du lot 5 061 388 et celui du lot 5 059706 ;

Le montant à payer sera de 110 \$ pour chaque déneigement.

#### **30- MANDAT À MONSIEUR STÉPHANE QUIRION ET MONSIEUR ALAIN POULIN RESPONSABLE DU PROJET D'AMÉLIORATION DU RANG 6 SUD**

**2018-01-30** **Considérant** les travaux de réfection de route à faire dans le projet d'amélioration du rang 6 Sud ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shan Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate monsieur Stéphane Quirion et monsieur Alain Poulin responsable du projet d'amélioration du rang 6 Sud.

#### **31- MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR SIGNATURE AVEC LE CLUB DE CURLING**

**2018-01-31** **Considérant** que la Municipalité et le Club de curling de Beauce-Sartigan désiraient avoir une entente entre les deux organismes pour l'exploitation d'une ligue de curling à Saint-Honoré-de-Senley ;

**Considérant** que la responsable en sport, loisirs et culture a préparé un protocole d'entente pour le curling ;

**Considérant** que le document a été soumis aux élus et que celui-ci a été accepté dans son ensemble ;

**En conséquence**, il est proposé par Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le directeur général à signer l'entente, pour et au nom de la Municipalité, avec le Club de Curling Beauce-Sartigan

### **32- MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LE MAIRE POUR LA SIGNATURE D'UN CONTRAT NOTARIÉ AVEC L'EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE**

**2018-01-32**

**Considérant** que des négociations ont eu lieu entre le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et l'Exposition agricole de Beauce concernant la cession de terrains entre les deux orangismes dans le secteur de l'aréna ;

**Considérant** que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et l'Exposition agricole de Beauce se sont entendus sur une entente ;

**Considérant** le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et l'Exposition agricole de Beauce désire faire notarié l'entente ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise et mandate le maire et le directeur général pour signer l'entente notariée pour et au nom de la MUniciplaité ainsi que tout document lié à l'entente

### **33- MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LE MAIRE POUR LA SIGNATURE DES PROMESSES D'ACHAT DE TERRAIN PROJET RANG 6 SUD**

**2018-01-33**

**Considérant** les travaux de réfection de route à faire dans le projet d'amélioration du rang 6 Sud ;

**Considérant** que des terrains doivent être achetés afin d'élargir le chemin à certains endroits ;

**Considérant** que les propriétaires des terrains convoités par la Municipalité ont été rencontrés et ont accepté les demandes de la Municipalité ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le maire et le directeur général à signer les promesses d'achat proposées aux propriétaires des terrains convoités pour le projet du rang 6 Sud.

### **34- AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLU(E)S**

### **35- SÛRETÉ DU QUÉBEC – AUTORISATION DE COMPRESSION**

Monsieur Stéphane Quirion donne un avis de motion qu'un règlement portant le numéro 165-2018 concernant la rémunération des élu(e)s municipaux sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Le directeur général dépose au conseil le projet de règlement 164-2018 à cet effet.

**2018-01-34**

**Considérant** que le montant pour défrayer les coûts d'utilisation de la Sûreté du Québec pour l'année 2018 n'était pas disponible lors de l'adoption du budget (la négociation entre les policiers et le gouvernement a retardé les choses);

**Considérant** que le montant a été estimé, mais que les coûts sont plus élevés que prévu ;

**Considérant** que l'écart entre le montant estimé et le montant réel représente 13 821,00 \$ ;

**En conséquence**, il est proposé par \_\_\_\_\_ monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil demande au directeur général de compresser les coûts de certaines enveloppes budgétaires afin d'éponger le montant de 13 821,00 \$ pour les services de la Sûreté du Québec.

### **36- REMBOURSEMENT DE LA BONIFICATION TENANT LIEU DE TAXE**

**2018-01-35**

**Considérant** que le Gouvernement du Québec a octroyé à la Municipalité deux fois le montant de bonification pour taxe pour les années 2014 et 2015 ;

**Considérant** que le montant s'élève à 14 653 \$ et que celui-ci a été versé en 2016 ;

**Considérant** que le Gouvernement du Québec demande à la Municipalité de rembourser le montant ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le remboursement de la somme de 14 653 \$ au Gouvernement du Québec ;

**Que** les crédits soient pris à même le surplus cumulé non affecté

### **37- ENTENTE DE CELI POUR LES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS**

**2018-01-36**

**Considérant** la lettre d'entente numéro 7, régime de retraite, de la convention collective de travail des employés de voirie ;

**Considérant** que la lettre d'entente numéro 7 décrit qu'au plus tard le 31 décembre 2017, les parties conviennent de mettre en place un régime d'épargne retraite pour les salariés ;

**Considérant** le montant prélevé doit être d'au moins deux pour cent (2%) du revenu brut ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la Municipalité effectue, en date du premier janvier 2018, une ponction de deux pour cent (2%) du salaire des employés syndiqués et que ce montant soit versé au compte bancaire assigné au REER de l'employé ;

**Que** le salarié syndiqué qui refuse d'adhérer à la présente, ou encore qui désire y mettre fin doit signer le formulaire de désistement prévu à l'entente.

### **38-PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

### **39-FERMETURE DE LA SÉANCE**

**2017-01-37**

Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 22h15

---

Dany Quirion, MAIRE

---

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.